

Vision Lithium Inc.

États financiers intermédiaires non audités

Au 28 février 2025

AVIS DE DIVULGATION DE NON EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES PAR LES AUDITEURS

En vertu du paragraphe 4.3(3) a), Partie 4 du Règlement 51-102, si l'auditeur n'a pas effectué l'examen des états financiers intermédiaires à déposer, un avis accompagnant les états financiers doit en faire état.

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints de la Société ont été préparés par la direction de la Société, qui en assume la responsabilité.

L'auditeur indépendant de la Société n'a pas effectué l'examen des états financiers intermédiaires selon les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés en ce qui concerne l'examen des états financiers intermédiaires par les auditeurs de l'entité.

Vision Lithium Inc.

États de la situation financière (non audités)

(en dollars canadiens)

| | Notes | Au 28 février 2025 | Au 31 août 2024 |
|---|-------|-----------------------|--------------------|
| | | \$ | \$ |
| ACTIF | | | |
| Courant | | | |
| Trésorerie | | 330 472 | 78 057 |
| Certificats de placement garanti (2,25 %; 3,4 % à 4 % en 2024), échéant en mai et juillet 2025 | | 78 338 | 77 171 |
| Comptes à recevoir | | - | 1 375 |
| Taxes à la consommation à recevoir | | 13 789 | 18 842 |
| Crédits d'impôt à recevoir | | 131 100 | 116 929 |
| Charges payées d'avance | | 23 239 | 31 187 |
| Actions de sociétés d'exploration minière cotées | | 386 176 | 340 990 |
| | | <u>963 114</u> | <u>664 551</u> |
| Non courant | | | |
| Immobilisations corporelles | | 4 091 | 5 236 |
| Actifs au titre de droits d'utilisation | 5 | 31 430 | 46 920 |
| Actifs d'exploration et d'évaluation | 6 | 16 567 473 | 16 516 722 |
| | | <u>16 602 994</u> | <u>16 568 878</u> |
| Total de l'actif | | <u>17 566 108</u> | <u>17 233 429</u> |
| PASSIF | | | |
| Courant | | | |
| Dettes fournisseurs et autres créditeurs | | 984 211 | 592 808 |
| Passif lié aux actions accréditives | | 146 659 | - |
| Partie courante des obligations locatives | 7 | 20 137 | 27 525 |
| | | <u>1 151 007</u> | <u>620 333</u> |
| Non courant | | | |
| Obligations locatives | 7 | 12 774 | 20 931 |
| | | <u>12 774</u> | <u>20 931</u> |
| Total du passif | | <u>1 163 781</u> | <u>641 264</u> |
| CAPITAUX PROPRES | | | |
| Capital-actions | 8.1 | 57 853 736 | 57 353 736 |
| Surplus d'apport | | 5 132 465 | 5 117 538 |
| Déficit | | (46 583 874) | (45 879 109) |
| Total des capitaux propres | | <u>16 402 327</u> | <u>16 592 165</u> |
| Total du passif et des capitaux propres | | <u>17 566 108</u> | <u>17 233 429</u> |

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 17 avril 2025.

Approuvé au nom du conseil d'administration

(signé) Yves Rougerie, Administrateur

(signé) Victor Cantore, Administrateur

Vision Lithium Inc.

États du résultat net et global (non audités)

(en dollars canadiens)

| | Notes | Période de trois mois terminée | | Période de six mois terminée | |
|---|-------|--------------------------------|------------------|------------------------------|--------------------|
| | | 28 février | 29 février | 28 février | 29 février |
| | | 2025 | 2024 | 2025 | 2024 |
| | | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Dépenses | | | | | |
| Charge au titre des avantages du personnel | 9.1 | 90 511 | 85 093 | 176 503 | 189 851 |
| Assurances, taxes et permis | | 7 234 | 9 159 | 14 468 | 20 024 |
| Consultants | | 68 750 | 68 750 | 137 500 | 137 500 |
| Honoraires professionnels | | 43 196 | 45 971 | 76 709 | 85 297 |
| Loyers et entretien | | 7 653 | 6 682 | 14 508 | 15 491 |
| Développement des affaires | | 69 986 | 77 020 | 71 280 | 115 520 |
| Publicité et commandites | | - | 325 | - | 625 |
| Papeterie et frais de bureau | | 1 699 | 2 513 | 4 427 | 7 636 |
| Déplacements, hébergement et repas | | 672 | 2 853 | 1 700 | 4 166 |
| Inscription et frais du registraire | | 15 358 | 13 258 | 20 582 | 18 009 |
| Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation | | - | - | 5 539 | 325 |
| Intérêts et frais bancaires | | 704 | 682 | 1 470 | 1 465 |
| Gain sur cession d'une obligation locative | 7 | - | (4 182) | - | (4 182) |
| Perte sur cession d'actifs au titre de droits | 6 | - | 5 303 | - | 5 303 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | | - | 299 | 83 | 597 |
| Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation | | 3 947 | 8 767 | 7 895 | 11 548 |
| Résultat opérationnel | | 309 710 | 322 493 | 532 664 | 609 175 |
| Autres (revenus) dépenses | | | | | |
| Produits financiers | 11 | (1 055) | (700) | (1 794) | (1 392) |
| Charges financières | 11 | 541 | 556 | 1 148 | 1 196 |
| Variation nette de la juste valeur des actions de sociétés d'exploration minière cotées | | 62 320 | 509 818 | (45 186) | 609 818 |
| Autres revenus | | - | (1 000) | - | (1 000) |
| | | 61 806 | 508 674 | (45 832) | 608 622 |
| Résultat net avant impôts | | (371 516) | (831 167) | (486 832) | (1 217 797) |
| Impôts différés | | 5 081 | - | 5 081 | - |
| Résultat net et global total de la période | | (366 435) | (831 167) | (481 751) | (1 217 797) |
| Résultat par action | | | | | |
| Résultat de base et dilué par action | 12 | (0,00) | (0,00) | (0,00) | (0,01) |

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Vision Lithium Inc.

États des variations des capitaux propres (non audités)

(en dollars canadiens)

| | Notes | Capital-actions | | | Déficit | Total des capitaux propres |
|--|-------|--------------------|-------------------|------------------|---------------------|----------------------------|
| | | Nombre | Montant | Surplus d'apport | | |
| | | | \$ | \$ | | |
| Solde au 1er septembre 2023 | | <u>255 752 485</u> | <u>56 961 696</u> | <u>6 092 552</u> | <u>(43 332 238)</u> | <u>19 722 010</u> |
| Bons de souscription expirés | 8.2 | - | - | (220 195) | 220 195 | - |
| Exercice de bons de souscription | 8.2 | 6 600 000 | 392 040 | (62 040) | - | 330 000 |
| | | <u>6 600 000</u> | <u>392 040</u> | <u>(282 235)</u> | <u>220 195</u> | <u>330 000</u> |
| Résultat net et global total de la période | | - | - | - | (1 217 797) | (1 217 797) |
| Solde au 29 février 2024 | | <u>262 352 485</u> | <u>57 353 736</u> | <u>5 810 317</u> | <u>(44 329 840)</u> | <u>18 834 213</u> |
| Bons de souscription expirés | 8.2 | - | - | (692 779) | 692 779 | - |
| | | - | - | (692 779) | 692 779 | - |
| Résultat net et global total de la période | | - | - | - | (2 242 048) | (2 242 048) |
| Solde au 31 août 2024 | | <u>262 352 485</u> | <u>57 353 736</u> | <u>5 117 538</u> | <u>(45 879 109)</u> | <u>16 592 165</u> |
| Émission nette d'actions accréditatives | 8.1 | 16 666 666 | 500 000 | 14 927 | (223 014) | 291 913 |
| Résultat net et global total de la période | | - | - | - | (481 751) | (481 751) |
| Solde au 28 février 2025 | | <u>279 019 151</u> | <u>57 853 736</u> | <u>5 132 465</u> | <u>(46 583 874)</u> | <u>16 402 327</u> |

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Vision Lithium Inc.

Tableaux des flux de trésorerie (non audités)

(en dollars canadiens)

| | Notes | Période de six mois terminée | |
|---|-------|------------------------------|----------------|
| | | 28 février | 29 février |
| | | 2025 | 2024 |
| | | \$ | \$ |
| Activités opérationnelles | | | |
| Résultat net | | (481 751) | (1 217 797) |
| Ajustements | | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | | 83 | 597 |
| Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation | 5 | 7 895 | 11 548 |
| Produits financiers non encaissés | 11 | (1 167) | (1 384) |
| Charges financières non encaissées | 11 | 1 148 | 1 196 |
| Variation nette de la juste valeur des actions de sociétés d'exploration minière cotées | | (45 186) | 609 818 |
| Gain sur cession d'une obligation locative | | - | (4 182) |
| Perte sur cession d'actifs au titre de droits d'utilisation | | - | 5 303 |
| Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation | | 5 539 | 325 |
| Impôts différés | | (5 081) | - |
| Variation nette des éléments du fonds de roulement | 13 | 319 887 | (350 229) |
| Flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles | | (198 633) | (944 805) |
| Activités d'investissement | | | |
| Ajouts aux actifs d'exploration et d'évaluation | 6 | (80 595) | (252 884) |
| Vente d'une option sur une propriété | 6 | - | 1 025 000 |
| Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités d'investissement | | (80 595) | 772 116 |
| Activités de financement | | | |
| Émission d'actions dans le cadre de placements privés | 8.1 | 500 000 | - |
| Variation nette des dus à des administrateurs | | 99 966 | - |
| Frais d'émission d'actions et d'unités | 8.1 | (51 240) | - |
| Exercice de bons de souscription | 8.2 | - | 330 000 |
| Remboursement emprunt | | - | (40 000) |
| Paievements d'obligations locatives | 7 | (17 083) | (20 534) |
| Flux de trésorerie provenant des activités de financement | | 531 643 | 269 466 |
| Variation nette de la trésorerie | | 252 415 | 96 777 |
| Trésorerie au début de la période | | 78 057 | 90 705 |
| Trésorerie à la fin de la période | | 330 472 | 187 482 |

Informations additionnelles - Flux de trésorerie (note 13)

⁽¹⁾ Crédits d'impôt comptabilisés en résultat net en réduction des frais d'exploration autres propriétés.

Information supplémentaire

| | | |
|---|-------|-----|
| Intérêts reçus reliés aux activités opérationnelles | 1 794 | 692 |
|---|-------|-----|

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les période de trois et six mois terminées les 28 février 2025 et 29 février 2024 (non audités)

(en dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Vision Lithium Inc. (ci-après la « Société ») est une société d'exploration minière dont les activités se situent au Canada.

2. CONTINUITÉ D'EXPLOITATION, GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX NORMES IFRS DE COMPTABILITÉ

Les états financiers intermédiaires ont été établis sur une base de continuité d'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 28 février 2025, la Société a un déficit accumulé de 46 583 874 \$ (45 879 109 \$ au 31 août 2024). Ces incertitudes significatives jettent donc un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières et du soutien continu des fournisseurs et créiteurs. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussisse à obtenir d'autres financements dans

Les états financiers intermédiaires n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.

Les états financiers intermédiaires ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (ci-après « normes IFRS de comptabilité »).

Vision Lithium Inc. est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 1019 boulevard des Pins, à Val-d'Or, Québec, Canada. Les actions de Vision Lithium Inc. sont cotées à la Bourse de croissance TSX sous le symbole « VLI ».

3. NORMES ET INTERPRÉTATIONS NOUVELLES OU RÉVISÉES

3.1 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société

À la date d'autorisation de ces états financiers intermédiaires, de nouvelles normes, modifications et interprétations de normes existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. Les nouvelles normes, modifications et interprétations qui n'ont pas été adoptées au cours de l'exercice écoulé, n'ont pas été présentées, puisqu'elles ne devraient pas avoir d'incidence significative sur ces états financiers intermédiaires de la Société.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les période de trois et six mois terminées les 28 février 2025 et 29 février 2024 (non audités)

(en dollars canadiens)

3.1 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société (suite)

IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers intermédiaires

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1 Présentation des états financiers intermédiaires. La norme IFRS 18 introduit de nouvelles exigences en matière de présentation dans l'état des résultats, y compris les totaux et sous-totaux spécifiés. En outre, les entités sont tenues de classer tous les produits et toutes les charges dans l'état des résultats dans l'une des cinq catégories suivantes : exploitation, investissement, financement, impôts sur le résultat et activités abandonnées.

Elle impose également la publication de nouvelles mesures de performance définies par la direction dans une note unique, de sous-totaux de produits et de charges, et comprend de nouvelles exigences en matière d'agrégation et de désagrégation des informations financières sur la base des « rôles » identifiés des états financiers intermédiaires de base et des notes.

En outre, des amendements de portée limitée ont été apportés à l'IAS 7 État des flux de trésorerie qui comprennent le changement du point de départ pour déterminer les flux de trésorerie liés aux activités selon la méthode indirecte du « résultat » au « résultat opérationnel » et la suppression de l'option relative à la classification des flux de trésorerie liés aux dividendes et aux intérêts.

L'IFRS 18 ainsi que les modifications apportées aux autres normes s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027 ou, après cette date, une application anticipée est permise. L'IFRS 18 s'appliquera rétrospectivement avec des dispositions transitoires spécifiques.

La Société travaille actuellement à l'identification de tous les impacts que les amendements auront sur les états financiers intermédiaires primaires et les notes aux états financiers intermédiaires.

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers intermédiaires, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

4.1 Jugements posés par la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers intermédiaires.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les période de trois et six mois terminées les 28 février 2025 et 29 février 2024 (non audités)

(en dollars canadiens)

4.2 Sources d'incertitude relative aux estimations

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances (se reporter à la note 2 pour de plus amples informations).

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Contrats de location

La comptabilisation des contrats de location implique du jugement et requiert l'établissement d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Le jugement est utilisé pour déterminer s'il y a une certitude raisonnable qu'une option de prolongation ou de résiliation du contrat de location sera exercée. De plus, la direction a fait des estimations pour déterminer la durée des contrats de location et le taux d'intérêt approprié pour évaluer l'obligation locative (se reporter à la note 7).

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses.

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démontrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Se reporter à la note 6 pour l'analyse de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation.

La perte de valeur totale des actifs d'exploration et d'évaluation imputée en résultat net s'élève à 5 539 \$ pour la période de six mois terminée le 28 février 2025 (1 374 602 \$ pour l'exercice terminé le 31 août 2024). Aucune reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

Les autres propriétés n'ont pas fait l'objet d'un test de dépréciation puisque la société a la capacité de conserver ces propriétés puisqu'elle prévoit disposer de ressources financières suffisantes pour respecter ses obligations à court terme. De façon générale, les droits de prospecter pour ces propriétés n'expireront pas dans un proche avenir ou il est prévu qu'ils soient renouvelés, des travaux ont été réalisés sur ces propriétés au cours des trois derniers exercices et/ou des résultats prometteurs ont été obtenus.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les période de trois et six mois terminées les 28 février 2025 et 29 février 2024 (non audités)

(en dollars canadiens)

4.2 Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription octroyés, le cas échéant. Le modèle utilisé par la Société est le modèle d'évaluation Black-Scholes (se reporter aux notes 8.2 et 9.2).

Crédits d'impôt à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et les crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables et aux crédits de droits remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs.

5. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

| | Total Matériel roulant |
|--|---------------------------------------|
| | \$ |
| Valeur comptable brute | |
| Solde au 1er septembre 2023 | 115 494 |
| Acquisition | 47 369 |
| Cession | (85 109) |
| Solde au 31 août 2024 | 77 754 |
| Solde au 28 février 2025 | 77 754 |
| Cumul des amortissements et de la cession | |
| Solde au 1er septembre 2023 | (71 118) |
| Amortissement | (39 522) |
| Cession | 79 806 |
| Solde au 31 août 2024 | (30 834) |
| Amortissement | (15 490) |
| Solde au 28 février 2025 | (46 324) |
| Valeur comptable au 31 août 2024 | 46 920 |
| Valeur comptable au 28 février 2025 | 31 430 |

La Société loue du matériel roulant en vertu de baux expirant entre mai 2025 et décembre 2026. Au 28 février 2025, l'amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation totalise 15 490 \$ dont 9 161 \$ est comptabilisé en charge et 6 329 \$ est comptabilisé à titre d'actifs d'exploration et d'évaluation (39 522 \$ dont 24 822 \$ est comptabilisé en charge et 14 700 \$ est comptabilisé à titre d'actifs d'exploration et d'évaluation au 31 août 2024).

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les période de trois et six mois terminées les 28 février 2025 et 29 février 2024 (non audités)

(en dollars canadiens)

6. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

La valeur comptable se détaille comme suit :

DROITS MINIERS

| | Solde au 1er septembre 2024 | Entrées | Crédits d'impôt et de droits remboursables | Radiation | Solde au 28 février 2025 |
|---------------------|-----------------------------------|---------------|--|----------------|--------------------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Sirmac Lithium (Qc) | 9 690 585 | 7 951 | - | - | 9 698 536 |
| Dôme Lemieux (Qc) | 2 349 759 | 2 014 | - | - | 2 351 773 |
| Red Brook (NB) | 532 555 | - | - | - | 532 555 |
| Cadillac (Qc) | 408 470 | 233 | - | - | 408 703 |
| Epsilon (Qc) | - | 4 094 | - | (4 094) | - |
| TOTAL | 12 981 369 | 14 292 | - | (4 094) | 12 991 567 |

DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

| | Solde au 1er septembre 2024 | Entrées | Crédits d'impôt et de droits remboursables | Radiation | Solde au 28 février 2025 |
|---------------------|-----------------------------------|---------------|--|----------------|--------------------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Sirmac Lithium (Qc) | 2 010 726 | 38 252 | (10 796) | - | 2 038 182 |
| Dôme Lemieux (Qc) | 683 679 | 3 084 | - | - | 686 763 |
| Red Brook (NB) | 840 948 | - | - | - | 840 948 |
| Cadillac (Qc) | - | 11 908 | (1 895) | - | 10 013 |
| Décelles (Qc) | - | 2 925 | (1 480) | (1 445) | - |
| | 3 535 353 | 56 169 | (14 171) | (1 445) | 3 575 906 |
| TOTAL | 16 516 722 | 70 461 | (14 171) | (5 539) | 16 567 473 |

Toutes les charges de radiation sont présentées en résultat net dans le poste Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation.

Au cours de la période de six mois terminée le 28 février 2025, la Société a radié les droits miniers sur les propriétés Epsilon et Décelles pour les motifs suivants : abandon de claims et/ou aucun travaux d'exploration prévu (Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2024, la Société a radié les droits miniers sur les propriétés Epsilon, Décelles, Godslith et St-Stephen).

Sirmac Lithium

La Société détient 100 % de la propriété Sirmac Lithium qui comprend 155 claims d'une superficie totale d'environ 7 670 hectares situés à environ 180 km au nord-ouest de Chibougamau, dans la province de Québec.

Le 12 février 2023, la Société a racheté la totalité de la redevance pour une somme totale de 100 000 \$ en argent.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les période de trois et six mois terminées les 28 février 2025 et 29 février 2024 (non audités)

(en dollars canadiens)

6. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Dôme Lemieux

Cette propriété détenue à 100 % est située près de la ville de Ste-Anne-des-Monts dans la province de Québec et comprend 230 claims couvrant 12 693 hectares. La propriété est explorée pour son potentiel de gîtes porphyriques à cuivre-zinc-argent-or.

Red Brook

Le 12 juin 2020, la Société a acquis la propriété Red Brook, détenue à 100 %, qui est située à environ 60 km à l'ouest du centre minier Bathurst, dans le nord du Nouveau-Brunswick. La propriété Red Brook comprend 240 claims couvrant une superficie d'environ 5 816 hectares. Cette propriété est sujette à une redevance de 2 % du revenu net de fonderie sur toute la production minérale. La Société peut racheter jusqu'à 50 % de chacune des redevances du revenu net de fonderie au prix de 1 000 000 \$.

Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2023, la Société a regroupé les propriétés Red Brook et Benjamin. Le solde des droits miniers et des dépenses d'exploration et d'évaluation au 1er septembre 2022 reflète ce changement. La propriété est explorée pour son potentiel de gîtes de porphyriques et skarn à cuivre-zinc-argent-or.

Cadillac Lithium

Le 1er août 2023, la Société a signé une entente d'option avec Olympio Metals («Olympio») qui lui permet d'acquérir une participation indivise de 100 % dans la propriété Cadillac Lithium, sur une période d'un an à compter de la signature. Olympio s'engage à payer à la signature, une somme de 500 000 \$ en espèces, d'émettre 10 000 000 d'actions ordinaires dans les 5 jours ouvrables suivant la réception des approbations et de payer une autre somme de 500 000 \$ en espèces dans les 30 jours suivant la date d'approbation. Dans l'année qui suivra, Olympio s'engage à payer 1 000 000 \$ en espèces à la Société et de dépenser une somme de 500 000 \$ sur la propriété en frais d'exploration.

Au 31 août 2024, la Société a encaissé une somme totale de 1 025 000 \$ et 10 000 000 d'actions ordinaires d'Olympio, ayant une juste valeur de 1 375 000 \$. Ces montants ont été comptabilisés en diminution du coût de l'actif. Un amendement à cette entente a été signé le 11 décembre 2023. Cet amendement prévoit que la Société cède 1% des droits de la propriété Cadillac à la signature et que le 99% de participation restant soit cédé lors de l'exercice de l'option. La Société conserve un droit de rachat de 1 \$ pour le 1 % si l'option n'est pas exercée. Olympio avait jusqu'au 31 octobre 2024 pour exécuter l'option, ce qui n'a pas été fait. En date d'approbation des états financiers intermédiaires, la Société n'avait pas exercé ce droit de rachat.

Le 30 août 2021, la Société a acquis par jalonnement la propriété Cadillac, détenue à 100 %, qui est située à environ 25 km au Sud de Rivière Héva selon le chemin du Rapide-Deux.

Le 2 décembre 2021, la Société a acquis un intérêt de 100 % dans la propriété de lithium Cadillac, incluant un total 215 claims miniers contigus dans la province de Québec, auprès de quatre groupes de vendeurs distincts. Les claims acquis des vendeurs couvrent 12 331 hectares. La Société accordera à chaque groupe de vendeurs une redevance de 2 % sur le revenu net de fonderie. La Société peut racheter jusqu'à 50 % de certaines des redevances du revenu net de fonderie au prix individuel de 500 000 \$.

La Société a acquis par jalonnement 6 claims en 2024 et 119 claims en 2022 pour un total de 340 claims de la propriété Cadillac couvrant une superficie de 19 094 hectares.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les période de trois et six mois terminées les 28 février 2025 et 29 février 2024 (non audités)

(en dollars canadiens)

6. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Decelles Lithium

Le 3 février 2022, la Société a acquis par jalonnement la propriété Decelles Lithium, détenue à 100 %, qui est située à environ 45 km au Sud de Val-d'Or selon le chemin de la Baie Carrière. La propriété Decelles Lithium comprend 33 claims d'une superficie de 1 890 hectares.

Le 4 mars 2022, la Société a acquis un intérêt de 100 % dans un total 40 claims miniers contigus à ceux de la propriété Decelles Lithium auprès d'un groupe de vendeurs. Les claims acquis des vendeurs couvrent 2 316 hectares. La Société a versé une somme en espèces de 10 000 \$ et a émis un total de 250 000 actions ordinaires à un prix de 0,14 \$ chacune pour un grand total de 45 000 \$ et accordera aux vendeurs une redevance de 2 % sur le revenu net de fonderie. La Société peut racheter jusqu'à 50 % de chacune des redevances du revenu net de fonderie au prix individuel de 250 000 \$.

La propriété a été radiée au cours de l'exercice 2024.

Epsilon

Cette propriété, détenue à 100 %, est située dans la région des Monts Otish au Québec. La propriété Epsilon à Uranium-Or comprend 38 claims d'une superficie d'environ 2 006 hectares. Cette propriété est sujette à deux redevances de 2 % sur le revenu net de fonderie sur toute la production minérale. La Société peut racheter jusqu'à 50 % de chacune des redevances du revenu net de fonderie au prix individuel de 1 000 000 \$. La propriété a été radiée au cours de l'exercice 2024.

7. OBLIGATIONS LOCATIVES

Obligations locatives à l'état de la situation financière :

| | 28 février 2025 | 31 août 2024 |
|--|----------------------------|-----------------|
| | \$ | \$ |
| Solde au début | 48 456 | 43 697 |
| Ajout d'une obligation locative | - | 47 369 |
| Cession d'une obligation locative | - | (4 165) |
| Charges d'intérêts sur les obligations locatives | 1 538 | 3 509 |
| Paiements d'obligations locatives | (17 083) | (41 954) |
| | 32 911 | 48 456 |
| Partie courante des obligations locatives | (20 137) | (27 525) |
| Obligations locatives | 12 774 | 20 931 |
| Analyse des échéances - flux de trésorerie contractuels non actualisés | | |
| Moins d'un an | 21 685 | 30 005 |
| De un à cinq ans | 13 144 | 21 907 |
| Total des obligations locatives non actualisées | 34 829 | 51 912 |

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les période de trois et six mois terminées les 28 février 2025 et 29 février 2024 (non audités)

(en dollars canadiens)

7. OBLIGATIONS LOCATIVES (suite)

La Société a choisi de ne pas comptabiliser d'obligations locatives au titre des contrats de location à court terme (c'est-à-dire les contrats de location dont la durée est de 12 mois ou moins). Les paiements effectués aux termes de ces contrats de location sont comptabilisés en charge de manière linéaire et s'élèvent à 13 710 \$ au 28 février 2025 (26 420 \$ au 31 août 2024).

Les sorties de trésorerie totales pour les contrats de location de la période de trois mois terminée le 28 février 2025 s'élèvent à 30 793 \$ (68 374 \$ au 31 août 2024).

8. CAPITAUX PROPRES

8.1 Capital-actions

Le capital-actions émis de la Société comprend uniquement des actions ordinaires entièrement libérées.

Capital-actions autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie « A » et de catégorie « B », sans valeur nominale.

Émission

Le 27 décembre 2024, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé sans l'entremise de courtier pour un produit brut de 500 000 \$. Le placement consistait en l'émission de 16 666 666 actions accréditatives de la Société à un prix de 0,03 \$ chacune dont un montant de 500 000 \$ a été attribué au capital-actions. Dans le cadre du placement, les placeurs pour compte ont reçu une commission égale à 6 % du produit brut reçu par la Société, ce qui représente une somme de 30 000 \$ ainsi qu'une commission égale à 7 % du produit brut en bons de souscription, ce qui représente 999 999 bons de souscription. Chaque bon conférant à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la Société à un prix de 0,05 \$ l'action sur une période de 2 ans suivant la date d'émission. Un montant de 14 927 \$ lié aux bons de souscription émis a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport. Des frais d'émission totalisant 66 237 \$ ont réduit le capital-actions.

La Société a aussi renoncé aux déductions fiscales liées aux actions accréditatives, ce qui a réduit de 151 740 \$ le capital-actions et la contrepartie est présentée à titre de passif lié aux actions accréditatives.

Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2024, 6 600 000 bons de souscription ont été exercés. Un montant de 330 000 \$ qui a été reçu et un montant de 62 040 \$ représentant la juste valeur des bons de souscription au moment de l'émission, ont été comptabilisés en augmentation du capital-actions.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les période de trois et six mois terminées les 28 février 2025 et 29 février 2024 (non audités)

(en dollars canadiens)

8.2 Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

| | 28 février 2025 | | 31 août 2024 | |
|----------------|-----------------|-------------------------------------|--------------|-------------------------------------|
| | Nombre | Prix d'exercice moyen pondéré \$ | Nombre | Prix d'exercice moyen pondéré \$ |
| Solde au début | - | - | 30 025 000 | 0,05 |
| Attribués | 999 999 | 0,05 | - | - |
| Exercés | - | - | (6 600 000) | 0,05 |
| Expirés | - | - | (23 425 000) | 0,05 |
| Solde à la fin | 999 999 | 0,05 | - | - |

⁽¹⁾ Lors de l'émission, les bons de souscription sont assujettis à un délai de détention statutaire de 4 mois et un jour.

La juste valeur moyenne pondérée de 0,01 \$ (nil \$ au 31 août 2024) des bons de souscription accordés a été établie, à la date d'octroi, à l'aide du modèle d'évaluation de Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

| | 2025 |
|--|---------|
| Prix moyen de l'action à la date d'attribution | 0,05 \$ |
| Taux de dividendes attendu | 0 % |
| Volatilité attendue | 159 % |
| Taux d'intérêt sans risque | 2,98 % |
| Durée de vie prévue | 1,83 an |
| Prix moyen d'exercice à la date d'attribution | 0,05 \$ |

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue des bons de souscription.

Les bons de souscription en circulation qui pourraient être exercés pour un nombre équivalent d'actions ordinaires sont décrits ci-dessous :

| Date d'échéance | 28 février 2025 | |
|------------------|-----------------|-----------------------|
| | Nombre | Prix d'exercice \$ |
| 27 décembre 2026 | 999 999 | 0,05 |

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les période de trois et six mois terminées les 28 février 2025 et 29 février 2024 (non audités)

(en dollars canadiens)

9. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

9.1 Charge au titre des avantages du personnel

La charge au titre des avantages du personnel est analysée comme suit :

| | Période de trois mois terminée le | | Période de trois mois terminée le | |
|---|-----------------------------------|--------------------|-----------------------------------|--------------------|
| | 28 février 2025 | 29 février 2024 | 28 février 2025 | 29 février 2024 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Salaires et avantages sociaux | 110 034 | 99 593 | 215 646 | 255 480 |
| Moins : salaires et paiements fondés sur des actions capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation | (19 523) | (14 500) | (39 143) | (65 629) |
| Charge au titre des avantages du personnel | <u>90 511</u> | <u>85 093</u> | <u>176 503</u> | <u>189 851</u> |

9.2 Paiements fondés sur des actions

La Société a adopté un régime de paiements fondés sur des actions selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer aux administrateurs, aux membres du personnel et aux conseillers des options permettant d'acquérir des actions ordinaires. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu dudit régime est de 10 % du total des actions en circulation (27 901 915 actions au 28 février 2025 et 26 235 249 au 31 août 2024).

Les principales conditions du régime sont les suivantes :

- Le nombre maximal d'actions ordinaires qui peuvent être octroyées pour un bénéficiaire, autre qu'un consultant ou fournisseur de services de relations avec les investisseurs est limité à 5 % des actions émises et en circulation;
- Le nombre maximal d'actions ordinaires qui peuvent être octroyées pour un consultant au cours d'une période de 12 mois est limité à 2 % des actions émises et en circulation;
- Le nombre maximal d'actions ordinaires qui peuvent être octroyées pour un fournisseur de services de relation avec les investisseurs au cours d'une période de 12 mois est limité à 2 % des actions émises et en circulation;
- Le conseil doit déterminer la façon dont une option devient acquise et peut être levée aux membres du personnel. Les options octroyées à des consultants qui fournissent des services de relations avec les investisseurs doivent être acquises sur une période de 12 mois, à raison de 25 % au cours d'un même trimestre.

Le prix de levée par action ordinaire pour une option ne doit pas être inférieur au « cours escompté », qui est calculé aux termes des politiques de la Bourse, ou à tout autre cours minimal que peut exiger la Bourse. Chacune des options aura une durée maximale de huit ans à compter de la date d'octroi.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les période de trois et six mois terminées les 28 février 2025 et 29 février 2024 (non audités)

(en dollars canadiens)

9.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

Les options sur actions de la Société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées :

| | 28 février 2025 | | 31 août 2024 | |
|---------------------------------------|--------------------|---|-----------------|---|
| | Nombre | Prix d'exercice moyen pondéré \$ | Nombre | Prix d'exercice moyen pondéré \$ |
| En circulation au début de la période | 16 000 000 | 0,13 | 16 250 000 | 0,13 |
| Expirées | - | - | (250 000) | 0,14 |
| En circulation à la fin de la période | 16 000 000 | 0,13 | 16 000 000 | 0,13 |
| Exercibles à la fin de la période | 16 000 000 | 0,13 | 16 000 000 | 0,13 |

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation :

| | 28 février 2025 | | 31 août 2024 | |
|--------------------------------------|--------------------|--|-----------------|--|
| | Nombre | Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années) | Nombre | Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années) |
| <u>Fourchette de prix d'exercice</u> | | | | |
| 0,10 \$ à 0,21 \$ | 16 000 000 | 2,06 | 16 000 000 | 2,55 |

Au 28 février 2025 et au 29 février 2024, il n'y a aucun montant de paiement fondé sur des actions .

10. ÉVALUATION DES JUSTES VALEURS

10.1 Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière sont présentés selon trois niveaux d'une hiérarchie des justes valeurs. Les trois niveaux sont définis en se basant sur l'observabilité des données d'entrée utilisées dans la détermination de la juste valeur :

- Niveau 1 : cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2 : données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données non observables concernant l'actif ou le passif.

La juste valeur des actions de sociétés d'exploration minière cotées a été estimée en fonction du cours à la date de clôture.

Les actions de sociétés d'exploration minière cotées sont évaluées à la juste valeur dans l'état de la situation financière au 28 février 2025 et au 31 août 2024 sont classés dans le niveau 1.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les période de trois et six mois terminées les 28 février 2025 et 29 février 2024 (non audités)

(en dollars canadiens)

11. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers des périodes de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit :

| | Période de trois mois terminée le | | Période de six mois terminée le | |
|--|-----------------------------------|------------|---------------------------------|--------------|
| | 28 février | 29 février | 28 février | 29 février |
| | 2025 | 2024 | 2025 | 2024 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits d'intérêts provenant de la trésorerie et des certificats de placement garanti | 1 055 | 700 | 1 794 | 1 384 |
| Produits d'intérêts autres | - | - | - | 8 |
| Produits financiers | 1 055 | 700 | 1 794 | 1 392 |

Les charges financières des périodes de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit :

| | Période de trois mois terminée le | | Période de six mois terminée le | |
|--|-----------------------------------|------------|---------------------------------|--------------|
| | 28 février | 29 février | 28 février | 29 février |
| | 2025 | 2024 | 2025 | 2024 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Charges d'intérêts sur les obligations locatives | 541 | 556 | 1 148 | 1 196 |

12. RÉSULTAT PAR ACTION

En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les options et les bons de souscription n'ont pas été prises en considération, car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet antidilutif. Les informations sur les options et les bons de souscription en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action sont présentées aux notes 8.2 et 9.2.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat net n'a été nécessaire pour les périodes de trois et six mois terminées les 28 février 2025 et 29 février 2024.

| | Période de trois mois terminée le | | Période de six mois terminée le | |
|--|-----------------------------------|--------------|---------------------------------|----------------|
| | 28 février | 29 février | 28 février | 29 février |
| | 2025 | 2024 | 2025 | 2024 |
| Résultat net | (366 435) \$ | (831 167) \$ | (481 751) \$ | (1 217 797) \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires | 274 204 336 | 256 852 485 | 268 245 671 | 256 580 232 |
| Résultat de base et dilué par action ordinaire | (0.00) \$ | (0.00) \$ | (0.00) \$ | (0.01) \$ |

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les période de trois et six mois terminées les 28 février 2025 et 29 février 2024 (non audités)

(en dollars canadiens)

13. INFORMATIONS ADDITIONNELLES - FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

| | Période de six mois terminée le | |
|--|---------------------------------|--------------------|
| | 28 février 2025 | 29 février 2024 |
| | \$ | \$ |
| Comptes à recevoir | 1 375 | (394) |
| Taxes à la consommation à recevoir | 5 053 | (13 596) |
| Charges payées d'avance | 7 948 | (15 656) |
| Dettes fournisseurs et autres créditeurs | 305 511 | (320 583) |
| | 319 887 | (350 229) |

13. INFORMATIONS ADDITIONNELLES - FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

Les opérations non monétaires de l'état de la situation financière se détaillent comme suit :

| | Période de six mois terminée le | |
|---|---------------------------------|--------------------|
| | 28 février 2025 | 29 février 2024 |
| | \$ | \$ |
| Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans les actifs d'exploration et évaluation | 1 015 | 1 666 |
| Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation | 6 329 | 8 397 |
| Charges d'intérêts sur les obligations locatives inclus dans les actifs d'exploration et évaluation | 390 | 157 |
| Vente d'une option d'une propriété minière en contrepartie d'actions de sociétés d'exploration minière cotées | - | 1 025 000 |
| Dettes fournisseurs et autres créditeurs inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation | 19 155 | 47 841 |
| Crédits d'impôt à recevoir crédités aux actifs d'exploration et d'évaluation | 14 171 | 42 868 |

14. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les principaux dirigeants ainsi qu'une société ayant un administrateur commun comme il est expliqué ci-dessous. Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les période de trois et six mois terminées les 28 février 2025 et 29 février 2024 (non audités)

(en dollars canadiens)

14.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration ainsi que le président et le chef de la direction financière. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

| | Période de trois mois terminée le | | Période de six mois terminée le | |
|--------------------------------------|-----------------------------------|--------------------|---------------------------------|--------------------|
| | 28 février 2025 | 29 février 2024 | 28 février 2025 | 29 février 2024 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Avantages du personnel à court terme | 22 574 | 77 145 | 153 183 | 158 762 |

Au 28 février 2025 et au 29 février 2024, aucun des principaux dirigeants n'a exercé d'options.

Entre le 3 octobre 2024 et le 24 décembre 2024, des administrateurs ont fait des avances à la Société pour une somme totalisant 119 966 \$, sans intérêt (149 677 \$ au 31 août 2024). Le 13 janvier 2025, la Société a remboursé une somme de 20 000 \$ à un administrateur. Le montant total net de 249 643 \$ a été comptabilisée dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs dans les états de la situation financière.

Au 28 février 2025, il y a des salaires à payer à un dirigeant pour une somme de 242 169 \$, d'inclus dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs (130 688 \$ au 31 août 2024).

Au 28 février 2025, il y a des jetons à payer à des administrateurs pour une somme de 24 000 \$, d'inclus dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs (12 000 \$ au 31 août 2024).

14.2 Transactions avec les autres parties liées

Au 28 février 2025, la Société a versé un montant de 113 500 \$ (227 000 \$ au 31 août 2024) à des sociétés ayant des administrateurs communs. Ces montants ont été comptabilisés à titre de consultants et de salaires aux états du résultat net et global. Une somme à payer de 258 765 \$ est incluse dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs (128 333 \$ au 31 août 2024).

15. POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont d'assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités, d'augmenter la valeur des actifs de la Société et d'assurer un rendement aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'elle conclut un placement accréditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration, dont les détails sont fournis aux notes 8 et 17.

La Société finance ses activités d'exploration et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placements privés, soit de placements publics.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les période de trois et six mois terminées les 28 février 2025 et 29 février 2024 (non audités)

(en dollars canadiens)

15. POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL (suite)

Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut conclure des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration et d'évaluation ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

16. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les objectifs poursuivis par la Société visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme tout en réduisant l'exposition aux marchés de capitaux. La Société ne négocie pas d'actifs financiers à des fins spéculatives.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

16.1 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix marché. La société est exposée à l'autre risque de prix.

Sensibilité à l'autre risque de prix

La société est exposée aux fluctuations de prix du marché de ses actions de sociétés cotées. Le risque maximal auquel sont exposés les titres est égal à la juste valeur.

Si le cours publié de ces titres avait varié de +/- 75% au 28 février 2025, le résultat global et les capitaux propres auraient varié de 289 632 \$.

16.2 Risque de crédit

Le risque de crédit, le risque de marché est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers suivants à la date de présentation de l'information financière :

| | 28 février 2025 | 31 août 2024 |
|----------------------------------|----------------------------|-----------------|
| | \$ | \$ |
| Trésorerie | 330 472 | 78 057 |
| Certificats de placement garanti | 78 338 | 77 171 |
| Comptes à recevoir | - | 1 375 |
| | 408 810 | 156 603 |

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne. La direction juge que le risque de crédit est non significatif.

Vision Lithium Inc.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires

Pour les période de trois et six mois terminées les 28 février 2025 et 29 février 2024 (non audités)

(en dollars canadiens)

16.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de la période de trois mois terminée le 28 février 2025, la Société a financé ses programmes d'exploration et d'évaluation et ses besoins en fonds de roulement.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles (y compris les paiements d'intérêts, le cas échéant) des passifs financiers de la Société :

| | 28 février 2025 | 31 août 2024 |
|--|----------------------------|-----------------|
| | \$ | \$ |
| Dans un délai de 6 mois : | | |
| Dettes fournisseurs et autres créditeurs | 697 263 | 432 681 |

La Société considère les flux de trésorerie qu'elle prévoit tirer des actifs financiers dans son évaluation et dans sa gestion du risque de liquidité, en particulier, la trésorerie et les certificats de placement garanti.

17. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditives et, en vertu des règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration et d'évaluation.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles à titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact négatif pour les investisseurs.

Au cours de la période de six mois terminée le 28 février 2025, la Société a reçu un montant de 500 000 \$ pour un placement accréditif (nil \$ au 31 août 2024) pour lequel la Société a renoncé aux déductions fiscales, au profit des investisseurs. La direction est tenue de remplir ses engagements dans le délai prévu d'un an à compter de la date de renonciation.

Au 28 février 2025, le solde du montant du financement accréditif non dépensé est 483 258 \$ (nil \$ au 31 août 2024) .